

Georges Duby : L'histoire de la France
De 1852 à nos jours.

Le second Empire

1852-1871
du 2-Décembre au mur des Fédérés.

« Je vois, prophétise Tocqueville en 1840 dans une sorte d'inférieur cauchemar, une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres [...]. Il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul [...]. Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance. Il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur, mais il veut en être l'unique agent ; il pourvoit à leur sécurité, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie [...]. Que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ? [...] L'égalité a préparé les hommes à toutes ces choses ; elle les a disposés à les souffrir et souvent même à les regarder comme un bienfait. »

Voici qu'au plébiscite de décembre 1851, par près de 7 millions et demi de voix, pour 650 000 dérisoires opposants, le peuple français, la « foule » française « absout » (c'est le mot même du prince) le coup d'État du second Bonaparte. Un an tout juste après, ce sont presque 8 millions d'hommes « semblables et égaux » qui couronnent, plébiscitairement encore, leur second empereur. N'est-ce pas comme le rêve inférior de Tocqueville qui vient brusquement de se réaliser ?

L'égalité contre la liberté ?

Le coup d'État sans doute, l'événement de ce 2 décembre 1851, c'était, dans le court terme, la solution brutale de la crise que traversait le trop jeune régime républicain, la solution du trop prévisible conflit entre un

exécutif et un législatif si mal accordés dans l'utopique constitution de 1848 ; violence perpétrée sous le regard indifférent d'un peuple las de querelles qui ne le concernent plus. L'exécutif l'emporte, princier, bientôt impérial. Solution de court terme ? Nul, parmi les vrais politiques de ce temps, qui la croie durable. Pour Guizot, l'historien de l'irrésistible ascension bourgeoise, pour ses amis libéraux des « classes intelligentes » : « On réprime une émeute avec des soldats, on fait une élection avec des paysans. Mais les soldats et les paysans ne suffisent pas pour gouverner. Il y faut le concours des classes supérieures, qui sont naturellement gouvernantes. » Et tout à l'opposé Marx, observateur passionné des choses françaises : Hegel, son maître, lui a enseigné que l'histoire ne saurait se répéter qu'en farce. Après l'oncle, l'épisode grotesque du (prétendu) neveu. Marx aussi se risque à prophétiser, dans les dernières lignes du *18-Brumaire de Louis Bonaparte* : « Le jour où le manteau impérial tombera enfin sur les épaules de Louis Bonaparte, la statue d'airain de Napoléon s'écroulera du haut de la colonne Vendôme. » Tocqueville même, lui si lucide, se contraint à douter : « Quant à moi, qui ai toujours craint que toute cette longue révolution française ne finît par aboutir à un compromis entre l'égalité et le despotisme, je ne puis croire, confie-t-il, en 1852, à son ami Beaumont, que le moment soit encore venu où nous devons voir se réaliser définitivement ces prévisions, et, en somme, ceci a plutôt l'air d'une aventure qui se continue que d'un gouvernement qui se fonde. »

Et cependant l'aventure va durer quelque vingt ans, et ce n'est qu'en mai 1871 que s'écroulera la statue d'airain de la colonne Vendôme, sous les coups des communards insurgés. Dès lors, l'événement du 2-Décembre, n'est-ce pas tout autant, en long terme cette fois, l'aboutissement, un aboutissement de cette longue marche de l'histoire française qu'aperçoit si bien Tocqueville, vers une égalité inexorable, mais dont l'inexorable compagnon pourrait bien être le despotisme ? A peine (ou sitôt) dotée du suffrage universel, la foule des nouveaux citoyens français se précipite d'enthousiasme aux bras de l'homme providentiel. Plus largement, l'histoire de la lente démocratisation de la société française depuis la Révolution est marquée, dirait-on, comme rythmiquement ou bien par la réalité, ou bien par la tentation de ce refuge en cas de crise auprès d'un tuteur suprême. Certes, il ne saurait ici être question de comparaisons forcées, d'analogies intempestives. C'est l'événement, l'aventure que scrute l'historien, les raisons et les chances de son succès, puis de son échec, ses changeantes péripéties, à travers d'ailleurs les obscurités et ambiguïtés que recèle toujours l'exercice du pouvoir d'un seul. Mais pour la bien interpréter, pour la comprendre en profondeur, ne faut-il pas accorder quelque créance à cette manière de loi qui se dégage du rêve politique de Tocqueville, d'une sorte de dialectique historique française nécessaire de l'égalité et de la liberté ?

I. D'UN 2 DÉCEMBRE À L'AUTRE

Les bonapartismes s'installent au pas de charge. Il n'avait fallu que quelques mois au premier Bonaparte pour mettre en place l'essentiel de son régime ; il est vrai qu'il dut attendre cinq ans la dignité impériale. Le neveu « mime » étroitement l'aventure de l'oncle ; il met ses pas exactement dans les siens ; il presse même les choses, puisqu'il ne lui faut qu'un an tout juste pour conquérir une couronne, qu'il reçoit, légende oblige, le 2 décembre 1852. Il est vrai qu'il lui avait fallu patienter d'abord pendant les deux longues années d'une malcommode présidence.

Mise en place des institutions

Quatre mois de « dictature » suffisent à bâtir les principaux rouages du régime. Dictature : entendons le mot au sens romain du terme, le seul qu'il ait en ce temps, de courte période d'exception qui, toute légalité momentanément suspendue avec l'assentiment de la plèbe, permet à l'individu providentiel de sauver la cité. Elle cesse le 27 mars 1852, quand les grands pouvoirs sont constitués, deux jours avant l'ouverture de la première session législative.

Comme avait été celle de l'an VIII, la nouvelle constitution est bâclée en quelques jours. Passant outre aux lenteurs de la Commission consultative qu'il avait désignée, le président en confie la rédaction définitive au fidèle Rouher, qui l'achève, seul ou presque, en vingt-quatre heures ; elle est prête le 14 janvier 1852. Brève suffisamment pour être souple, et modifiée quand il le faudra, elle ne fait que développer le canevas fondamental soumis à l'approbation du peuple par la proclamation du 2 Décembre, qui suffit à la résumer très correctement : « 1° Un chef responsable nommé pour dix ans ; 2° Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ; 3° Un Conseil d'État formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif ; 4° Un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel sans scrutin de liste qui fausse l'élection ; 5° Une seconde assemblée formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. » A quelques détails près, le plagiat est évident du texte de l'an VIII. Et, puisqu'il faut aller vite, point besoin d'approbation populaire ; elle a déjà été consentie avant la lettre.

L'homme providentiel

« Le propre de la démocratie est de s'incarner dans un homme », a dit autrefois le prince. En effet, l'homme providentiel, nouveau consul décennal, déjà presque dictateur (au sens moderne cette fois du mot), détient la quasi-totalité du pouvoir. Il gouverne, la formule est saisissante